

**MAIRIE de FISLIS**

68480

Tél. : 03.89.40.71.29 Fax : 03.89.07.35.33

Email : [mairie@fislis.fr](mailto:mairie@fislis.fr) Site internet : <http://www.fislis.fr>

## Séance du Conseil Municipal du mardi 24 mars 2015 à 19h30

Sous la présidence de LIBIS Clément, Maire.

**Etaient présents les membres du Conseil Municipal:** M. HOENNER Joseph, Mme STAECHELIN Nathalie, M. MONA Patrick, M. RICHARD Olivier, Mme CUENIN Nathalie, Mme MONA Régine, M. SIMON Jean-Paul, Mme DURAND Marie-Michelle, Mme IFFENECKER Caroline.  
Excusé: M. RENGGLI Gérard ----- Absent: -----

### Ordre du jour :

#### **ORDRE DU JOUR:**

1. Compte administratif 2014 et budget primitif 2015 (commune et eau)
2. Fixation des 4 taxes locales 2015
3. Divers : nouveau permissionnaire de chasse - ...

#### **1. Approbation du compte rendu du précédent conseil municipal.**

Le compte rendu de la séance du 13 février 2015 est approuvé à l'unanimité.

#### **2. Compte administratif 2014 (budget commune et eau) :**

Le CM approuve le compte administratif 2014 de la commune qui indique :

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	362 983,78 €.	129 250,23 €.
Recettes	477 037,66 €.	95 126,65 €.

Affectation en réserves (R1068) en investissement : 94 177,92 €.

Soit un résultat définitif de 128 526,19 € d'excédent total à reporter en fonctionnement sur tout exercice confondu au 31/12/14 pour le budget principal.

Les reprises des restes à réaliser sur les opérations d'investissement de 2014 vers 2015 s'élèvent à 16 500 € de recettes.

Le CM approuve également le compte administratif 2014 pour le service de la distribution de l'EAU qui indique :

	Exploitation	Investissement
Dépenses	95 310,35 €.	12 781,09 €.
Recettes	109 961,04 €.	7 451,76 €.

Soit un résultat définitif de 86 854,98 € d'excédent total à reporter en fonctionnement sur tout exercice confondu au 31/12/14.

Affectation en réserves (R1068) en investissement : 6 983,04 € pour 2015

Les reprises des restes à réaliser sur les opérations d'investissement de 2014 vers 2015 s'élèvent à 0 €.

Le CM approuve ces 2 comptes administratifs présidés par l'adjointe Nathalie Staechelin.

### 3. Budget primitif 2015 (commune et eau)

Le CM approuve à l'unanimité le budget primitif 2015 **principal communal** équilibré à :

485 421,19 € en investissement (recettes et dépenses)

563 826,19 € en fonctionnement (recettes et dépenses)

Le CM souhaite engager la renégociation des prêts compte tenu de la baisse des taux d'intérêts.

Le CM approuve à l'unanimité le budget primitif 2015 de **distribution de l'eau/assainissement** équilibré à :

46 983,04 € en investissement (recettes et dépenses)

187 774,98 € en exploitation (recettes et dépenses)

Le CM n'engagera aucune augmentation du prix de l'eau en 2015.

Le SIABFLO restera également à 4€/m<sup>3</sup> pour l'assainissement en 2015.

### 4. Fixation du taux des taxes locales 2015.

Le CM vote le taux des 4 taxes locales :

4 voix pour aucune d'augmentation et 6 voix pour 5 % d'augmentation.

D'où, le CM adopte une augmentation globale de recettes de 5 000 € aux 4 taxes, ce qui provoque environ 5 % d'augmentation et fixe les taux suivants et recettes suivantes pour 2015:

TAXES	Bases	Taux 2015	Produit attendu
d'habitation	505 300 €	14,53 %	73 420 €
foncière bâti	335 900 €	7,20 %	24 185 €
foncière non bâti	30 400 €	28,50 %	8 664 €
Cotisation Foncière Entreprises	20 300 €	18,38 %	3 731 €
Total :			110 000 €

- charge le maire de signer les pièces s'y référant

### 5. Divers :

- **nouveaux permissionnaire de chasse et garde-chasse** : Le maire informe le CM de la venue d'encore un nouveau permissionnaire de la chasse en la personne de M. Seng Daniel né le 8/06/1955 de Saint-Louis.

Le CM donne son agrément de ce chasseur

- **garde-chasse** :

Le CM approuve également la nomination du Garde-Chasse: M. Sylvain CRUSSARD né le 8/12/1958 domicilié 14 rue de la Gare 68870 Bartenheim

- **Voirie : passerelle sur Limendenbach** : Le CM donne son accord pour la réalisation d'une nouvelle passerelle sur le Limendenbach auprès de l'entreprise Cuenin pour un montant de 4000 € HT.

- **opération Haut-Rhin Propre et journée citoyenne** : Rendez-vous est donné à tous les citoyens volontaires le samedi 11 avril à 8h30 devant la mairie pour ramasser les déchets trainant sur le ban communale ou le long des routes.

Une réunion d'information et de présentation des ateliers « journée citoyenne » avec tous les intéressés est programmée dans la salle communale le vendredi 24 avril à 20h.

- **Nettoyage de Pâques dans les rues villageoises** : Le CM décide de faire intervenir la balayeuse mécanique de Mme Cuenin Nathalie pour nettoyer les abords de trottoirs ce mercredi 1<sup>er</sup> avril. Par une information sur la circulaire municipale, les habitants seront invités à gratter le caniveau au préalable et éviter de stationner le long des trottoirs.

- **Assainissement** : M. le maire informe le CM de l'accord de passage de la canalisation dans la rue de Bouxwiller sur la propriété de M. Cuenin Claude. Il remercie M. Cuenin pour cet accord qui facilite énormément la liaison de l'assainissement vers la station.

- **Rue de Bouxwiller barrée – circulation déviée**

La pose des canalisations d'assainissement entre la station et le village se poursuit et atteindra bientôt la rue de Bouxwiller. Pour des raisons de sécurité et d'efficacité, la circulation sera interdite dans la rue de Bouxwiller (sauf riverains et services prioritaires) pendant la durée des travaux estimée à 2 mois. Une déviation sera mise en place à partir du 1<sup>er</sup> avril jusqu'au 29 mai 2015 par Werentzhouse et Bouxwiller. Un nouveau trajet sera élaboré pour la dépose des écoliers dans la rue de l'église.

- **Calendrier** : La date du dimanche midi 29 novembre 2015 est retenue pour la fête du 3<sup>ème</sup> âge.

Dans le cadre de la formation aux espaces verts organisée par la CCJA pour le personnel communal, des travaux de plantation seront réalisés sur l'accotement de la rue des Landes à Fislis les 27 et 28 mai

La date du prochain CM est fixé au vendredi 17/04/15 à 20h et au vendredi 22 mai à 20h.

Le maire clôt la séance à 23h30.